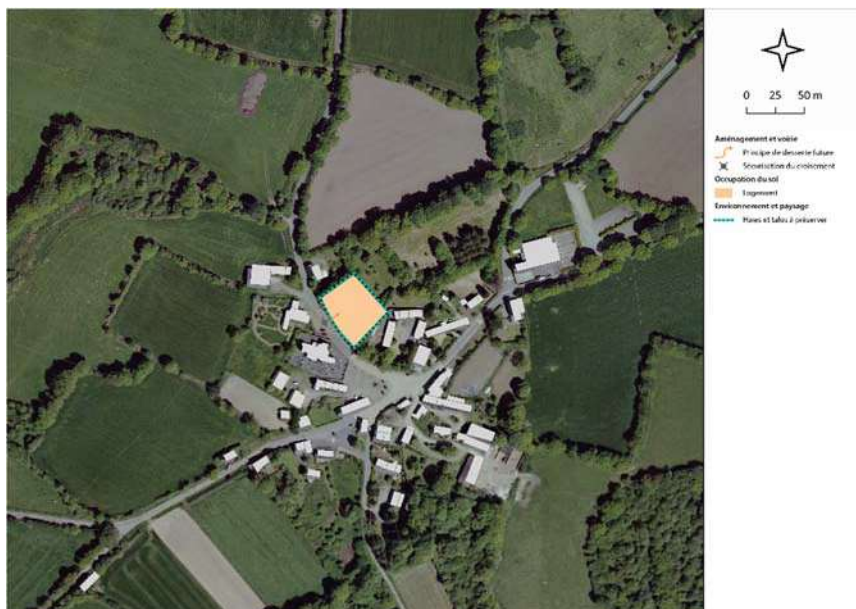


**SECTEUR 1. ROUTE DE BOURBRIAC**



En plein cœur du bourg, le site est destiné à accueillir une nouvelle offre de logements sur la commune.

Massivement végétalisé, les talus existants doivent être préservés au maximum. Un traitement végétalisé des limites séparatives est à prévoir.

Pour favoriser la sécurité des sorties de véhicules, un accès mutualisé entre les constructions est à prévoir.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

<b>Superficie :</b>	0,20 hectare		
<b>Répartition :</b>			
100%	<b>Habitat</b>	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
<b>Densité :</b>	10 logements / hectare		
<b>Nombre de logement (min) :</b>	2		
<b>Nombre de logements sociaux (min) :</b>	0		
<b>Système assainissement privilégié :</b>	Individuel		
<b>Programmation estimée :</b>	2023-2027		